

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE L'ÉRABLE
VILLE DE PLESSISVILLE

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉMOLITION

AVIS PUBLIC est donné par le conseil municipal de la Ville de Plessisville, de ce qui suit :

QU'une demande d'autorisation de démolition a été faite auprès du Conseil municipal, visant le bâtiment situé au 1641-1643, avenue Saint-Louis.

QUE toute personne désirant s'opposer à cette démolition doit faire connaître son opposition par écrit à la greffière adjointe de la Ville (cgregoire@plessisville.quebec), au plus tard le 6 février 2023.

QU'avant de rendre sa décision pour cette demande, le conseil prendra en considération, s'il y a lieu, les oppositions déposées au bureau de la greffière adjointe.

QUE si le conseil l'estime opportun, il pourra en outre tenir une audition publique pour cet immeuble.
QUE le conseil municipal rendra par la suite sa décision lors d'une séance publique.

Donné à Plessisville, ce 25^e jour
du mois de janvier 2023

Pour le conseil municipal,

Jérémy William,
Coordonnateur à l'urbanisme